

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

CONFIDENTIAL
TEX.SB/2
25 June 1974

Textiles Surveillance Body

Organe de surveillance des textiles

ARRANGEMENT REGARDING INTERNATIONAL TRADE IN TEXTILES

Notifications Under Article 4

Note by the Chairman

Attached is a bilateral agreement received from Austria, in accordance with paragraph 4 of Article 4 of the Textiles Arrangement, concerning trade in cotton yarn with the Arab Republic of Egypt.

ARRANGEMENT CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL DES TEXTILES

Notifications au titre de l'article 4

Note du Président

On trouvera ci-joint le texte d'un accord bilatéral communiqué par l'Autriche, conformément au paragraphe 4 de l'article 4 de l'Arrangement sur les textiles, concernant le commerce des fils de coton avec la République arabe d'Égypte.